

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2019

Membres présents : 11

Membres excusés : 4

Mme Mireille LAINEZ (pouvoir à Christine MAGAUD)  
M Pierre PONVIANNE (pouvoir à Mme Bernadette EL ASRI)  
Mme Isabelle TISSOT (pouvoir à Mme Emilie BONNIER)  
Mme Isabelle DELORME (Excusée)

## Secrétaires :

Didier POMMIER et Bernard ORIOL

---

Approbation du compte rendu de séance du 27 septembre 2019

## Personnel :

- Point sur les arrêts de travail
  - L'arrêt de Mme Lucie GRANJON est reconduit pour un mois.  
La DRH de Loire Forez Agglomération lui propose un poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 de 32 à 35 heures mensuelles.
  - Marie Pierre VRAY doit être prochainement reçue par la DRH de LFA
- Le contrat de Mme Christiane FERRATON a pris fin le 10 octobre 2019
- Remplacement de Mme Aurore GIRAUD par Mme Ghislaine GAGNAIRE à partir du 4 novembre, via l'Association de la promotion de l'emploi.
- Suite à la dissolution du Syndicat des Eaux, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :
  - Les agents techniques :  
Deux solutions s'offrent à eux. Soit intégrer LFA, soit rester salariés de la commune.  
Dans ce cas, une convention sera à établir entre la commune et LFA
  - Mme Murielle PAGNEUX intégrera le secrétariat de la Mairie à raison de 10 à 12 heures hebdomadaires environ.
- Mr Florian VALADIER sera titularisé à son poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.  
Le Conseil décide de lui financer le permis de conduire « Poids lourd » (1850 €).  
En cas d'échec au premier examen, les suivants seront à sa charge.
- Tickets Restaurant :  
Le conseil décide de proposer cette prestation aux employés municipaux.  
Les conditions financières seraient de :
  - 60% à charge de la Mairie
  - 40 % à charge de l'agent
  - La charge annuelle pour la commune sera au maximum de 7000 €

Ecole : Périscolaire : Approbation de la convention « Contrat Enfance Jeunesse » (CEJ) 2019-2020.

## Travaux en cours :

- Maison Sainte Irénée :  
L'ensemble du tènement est proposé à la vente à cent vingt mille Euros  
Le conseil à procéder à un vote et, à l'issue, décide d'acquérir ce bien.  
(Douze bulletins en faveur de l'acquisition, deux bulletins « blanc »)
- Recensement de la population : Il y a 3 candidats pour les postes d'agents recenseur.  
Le choix des trois agents sera réalisé après le 31 octobre.
- Maison Boyer : Le Conseil prend une délibération pour le remboursement des Ordures Ménagères par les occupants de l'immeuble.  
La facture sera répartie entre les occupants (Commerce et particuliers) en fonction de la valeur locative.
- THD :
  - Compte rendu de la réunion publique du 4 octobre : il y a eu 160 participants environ.

- Information sur les permanences : Il y aura deux permanences du SIEL à la Mairie le 29 octobre et le 7 novembre à destination des personnes n'ayant pas pu assister à la réunion ou ayant des questions complémentaires.
- Maison Gîtes place de l'église :
  - Lot maçonnerie : Aucune entreprise n'ayant répondu à ce lot, il a été relancé. Finalement deux entreprises de maçonnerie ont répondu.
  - Coût des VRD : Appel d'offre à relancer
  - Les entreprises de menuiserie et de serrurerie ont été rencontrées pour revoir les prix en fonction du cahier des charges.
  - Compte tenu des nouvelles offres, le budget prévisionnel serait d'environ 399 000,00 €. Il est finalement supérieur de 18% au budget estimatif.
  - Le conseil retient le lot « désamiantage » afin de démarrer les travaux. Il sera effectué par l'entreprise SMTP.
- Travaux du SIDECM (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Cître à la Mare) :
  - La « mini pelle » et la remorque seraient reprises par LFA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. La convention actuelle d'utilisation de ce matériel serait reconduite par LFA.
  - AEP du Crozet : la conduite est posée de Chossy à Crépinges. Elle est en cours de pose sur la route des Fours. L'eau sera montée jusqu'au Fraisse.
  - Relevés des compteurs d'eau : Ils vont être réalisés prochainement.
- Demande HIS (Helicoptère Ingénierie Système) : Mise en éclairage du terrain de football d'entraînement pour permettre l'atterrissage de nuit de l'hélicoptère du SAMU. Le conseil prend la délibération et valide le service proposé par la société HIS.
- \* PLU : Il sera applicable le 9 novembre 2019.
- Permanence Sécurité Sociale : le 13 novembre à la Mairie pour le dossier médical partagé.
- LFA - Service ADS (Autorisation du Droit des Sols) : A compter de 2020, le coût du service sera facturé à la commune. Le Conseil prend la délibération d'utiliser le service ADS de LFA.
- Achat matériel pour la salle ERA : Achat de vaisselle à hauteur de 300 €.

#### Questions diverses :

- Compte rendu de la Journée Région du 14 Octobre 2019 : Les montants des subventions accordées par la Région sur les projets en cours, ne seront pas communiqués avant le mois de mars 2020.
- Bilan du repas des Anciens : Les participants ont apprécié la journée.
- Colis aux anciens : La prochaine réunion du CCAS est fixée le 16 novembre
- Cérémonie du 11 novembre : Dimanche 10 novembre à 11h00
- Rencontre avec la Croix Rouge pour l'action « Croix Rouge sur Roues » : L'association se déplace dans les communes. A partir du mois de janvier, elle pourrait venir à Luriecq les mercredis matin tous les quinze jours (semaines impaires). Le conseil donne son accord et mettra la salle des jeunes à leur disposition.
- DIA Barbe / Bordignon : 109 000 €. La commune ne préempte pas.
- DIA Moretton / Cusin-Mermet : 135 497 €. La commune ne préempte pas.
- Demande subvention resto du cœur : La décision sera prise au prochain conseil.
- Prix de la location de la salle ERA pour le rassemblement d'anciens classards de Luriecq : Le Conseil décide de la mise à disposition gracieuse de la salle pour cette demande.
- Subvention RASED (Réseaux d'Aide Spécialisées aux Elèves en Difficulté) : Le montant pour la commune est de 248,55 Euros. Le Conseil prend la délibération en ce sens.

**Prochain Conseil Municipal : Vendredi 29 novembre 2019 à 20h30**

